



# Rendement pour l'exercice 2022

19 MAI 2022

# Avertissement et déclarations prospectives

---

Certaines déclarations contenues dans cette présentation constituent des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et des « déclarations prospectives » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et d'autres règles refuges américaines applicables. Toutes ces déclarations prospectives sont faites et divulguées conformément aux dispositions refuges des lois sur les valeurs mobilières des États-Unis applicables. L'information et les déclarations prospectives comprennent toute l'information et toutes les déclarations au sujet des intentions, des plans, des attentes, des croyances, des objectifs, de la performance future et de la stratégie d'Investissements RPC, ainsi que toute autre information ou déclaration à l'égard de circonstances ou d'événements futurs qui ne se rapportent ni directement, ni exclusivement à des faits passés. Les informations prospectives et les déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi d'expressions et de verbes tels que « tendance », « éventuel », « possibilité », « croire », « prévoir », « s'attendre à », « actuel », « intention », « estimer », « position », « supposer », « perspectives », « continuer », « demeurer », « maintenir », « soutenir », « viser », « atteindre », ainsi qu'à l'emploi d'expressions similaires et de verbes conjugués au futur ou au conditionnel tels que « être », « devoir » ou « pouvoir » et d'expressions similaires. L'information et les déclarations prospectives ne représentent pas des faits passés, mais plutôt les prévisions actuelles d'Investissements RPC à l'égard des résultats et des événements futurs. Cette information et ces déclarations prospectives sont assujetties à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent considérablement des attentes actuelles, notamment en ce qui a trait au revenu de placement disponible, aux acquisitions prévues, aux approbations réglementaires et autres et aux conditions de placement en général. Bien qu'Investissements RPC soit d'avis que les hypothèses qui les sous-tendent sont raisonnables, cette information et ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de la performance future et, par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations en raison de leur nature incertaine. Investissements RPC ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ces déclarations à la lumière de nouvelles informations, par suite d'événements futurs, de changements de circonstances ou pour toute autre raison. Les renseignements contenus sur le site Web d'Investissements RPC et sur ses pages LinkedIn, Facebook et Twitter ne font pas partie de cette présentation. CPP INVESTMENTS, INVESTISSEMENTS RPC, CANADA PENSION PLAN INVESTMENT BOARD, OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA, CPPIB, OIRPC et les autres noms, slogans, logos, icônes, illustrations, images, dessins ou tout autre contenu utilisé dans le communiqué de presse peuvent constituer des dénominations commerciales, des marques de commerce déposées, des marques de commerce non déposées ou une autre forme de propriété intellectuelle de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, et sont utilisés sous licence par l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada ou ses sociétés affiliées. Tous droits réservés.

# Solide rendement

---

6,8 %

Rendement net  
(nominal)

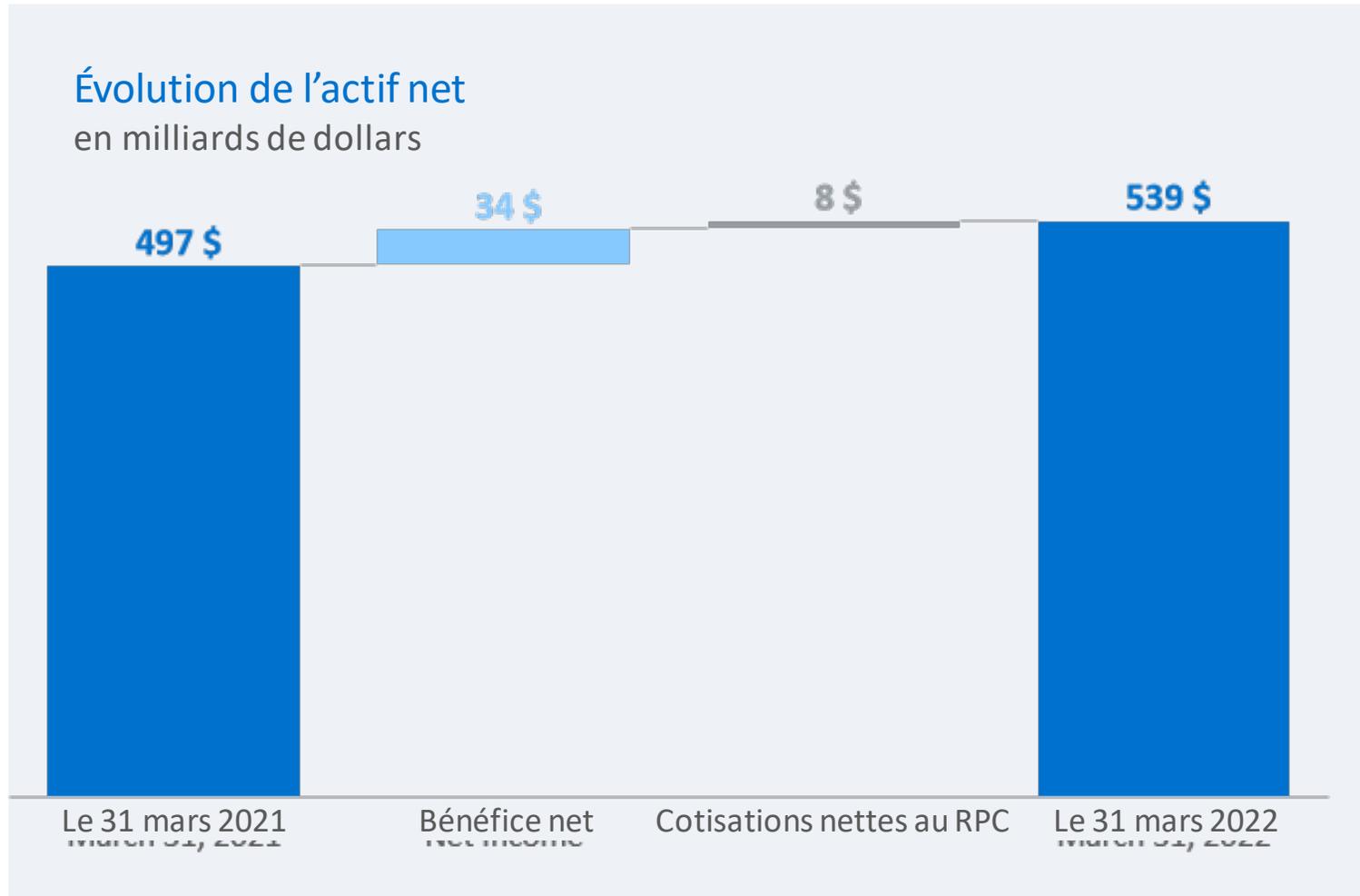
34 G\$

Bénéfice net

539 G\$

Actifs de la caisse  
au 31 mars 2022

# Solide rendement relatif et revenu net



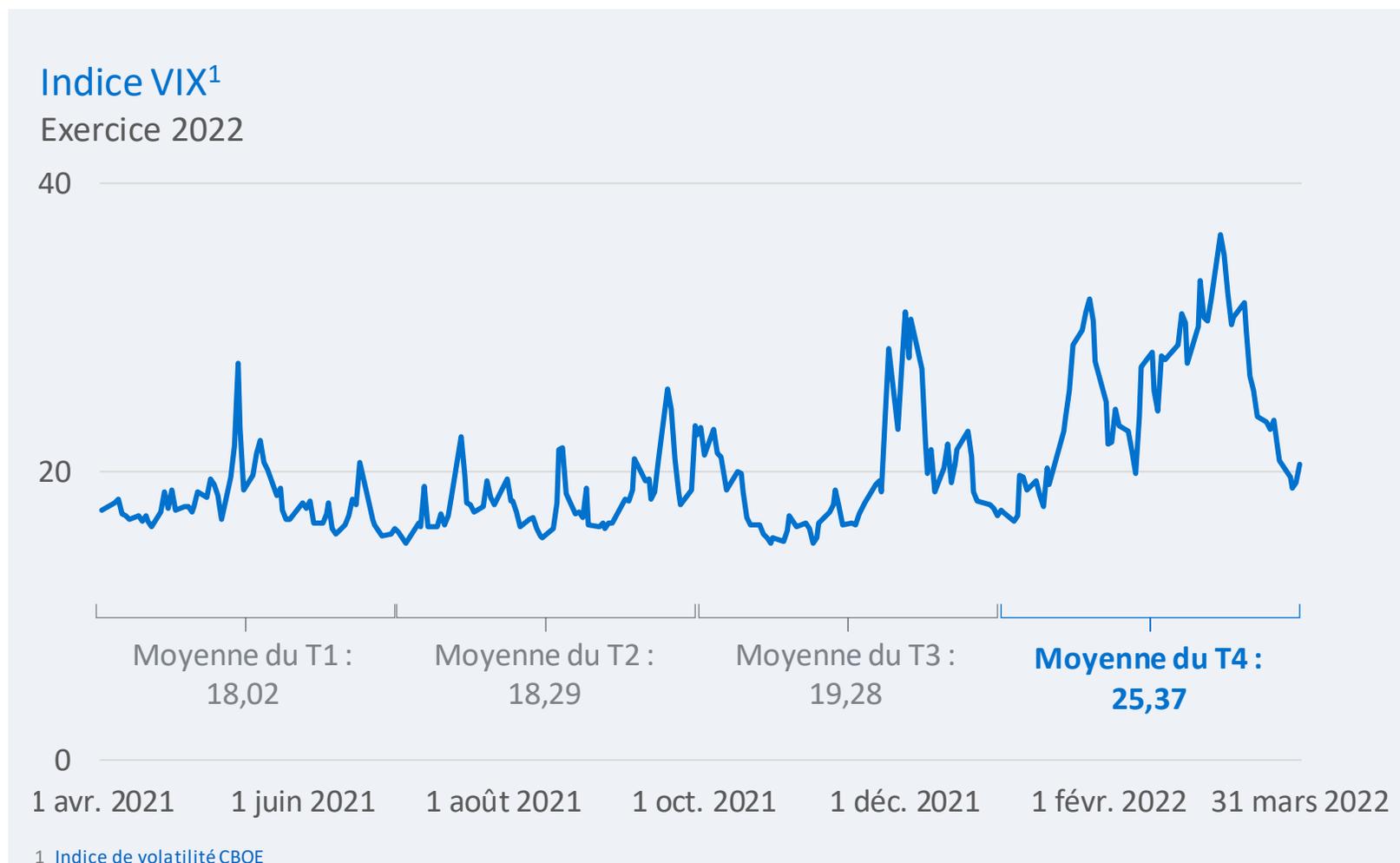
Valeur ajoutée  
en dollars sur  
12 mois

par rapport au portefeuille de référence

2,1 %

10 G\$

# Volatilité boursière plus importante au quatrième trimestre

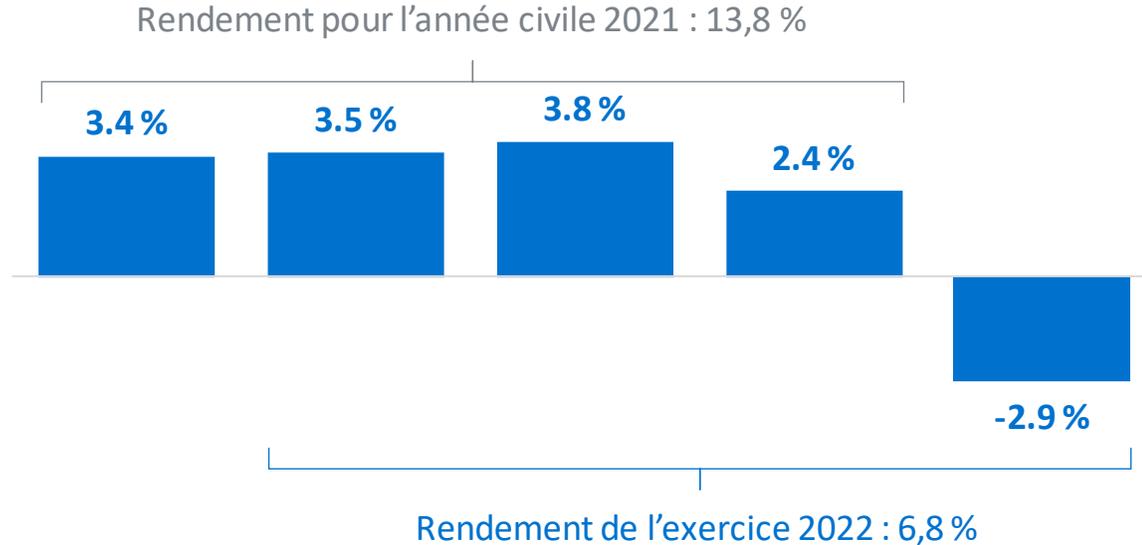


- La guerre en Europe, l'inflation, les interruptions de la chaîne d'approvisionnement et la pandémie alimentent la volatilité.
- Résultat : baisse importante des cours des actions et des obligations mondiales.

# Un portefeuille de placements diversifiés qui a permis de surmonter la volatilité des marchés au quatrième trimestre

## Rendements nominaux nets trimestriels (après déduction des coûts)

Fin du trimestre



31 mars 2021 30 juin 2021 30 sept. 2021 31 déc. 2021 31 mars 2022

## Rendements du quatrième trimestre

Trimestre terminé le 31 mars 2022

La caisse a surpassé les indices au quatrième trimestre.



<sup>1</sup> [Indices S&P Dow Jones](#)

<sup>2</sup> [BlackRock](#)

<sup>3</sup> [Northern Trust](#)

# Rendement à long terme

# Solide rendement continu à long terme

---

Cinq ans

199 G\$

Revenu net cumulatif

10,0 %

Rendements nominaux nets

7,0 %

Rendements réels nets

10 ans

329 G\$

Revenu net cumulatif

10,8 %

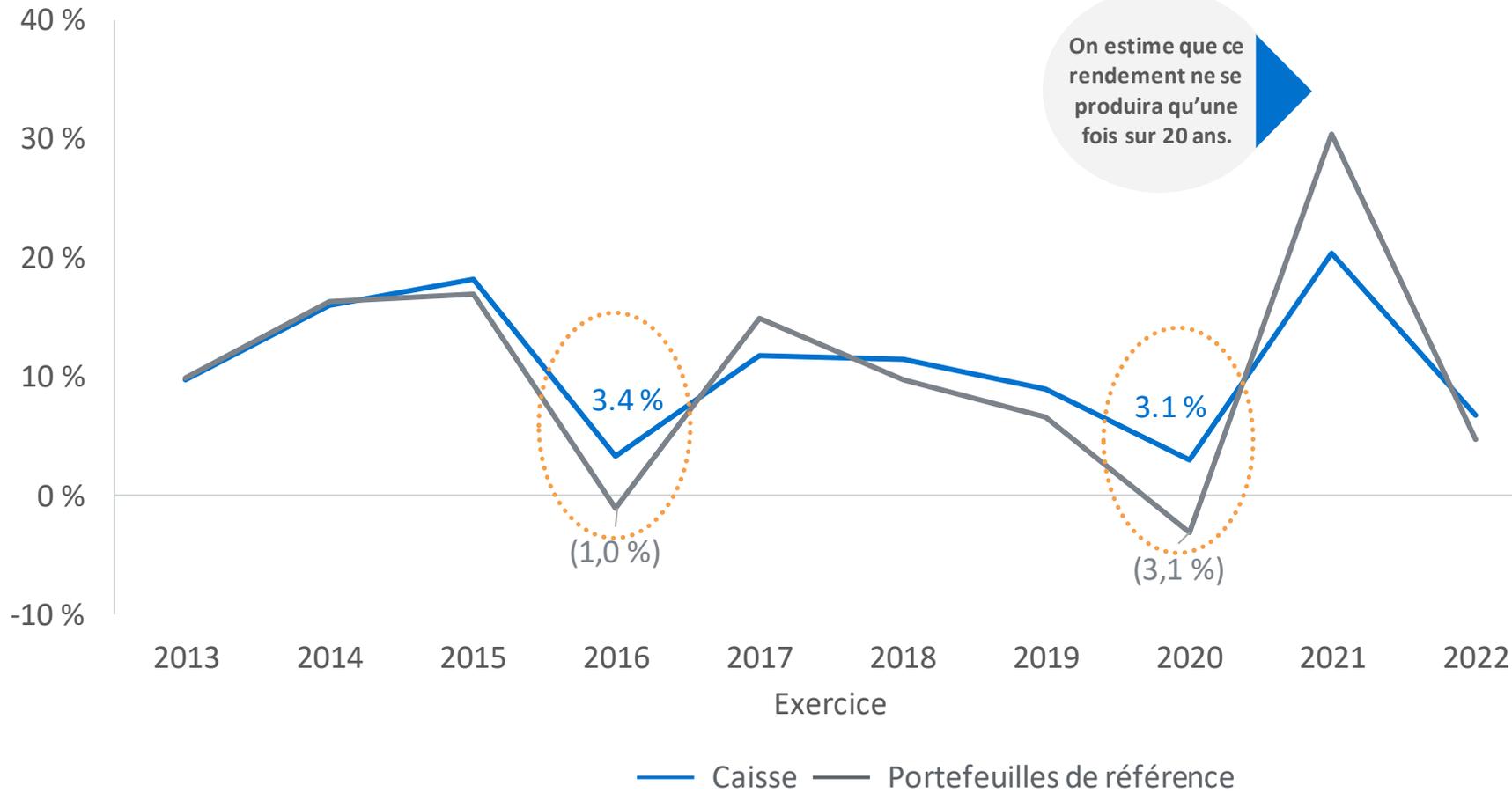
Rendements nominaux nets

8,6 %

Rendements réels nets

# Résilience

## Rendement nominal net annuel



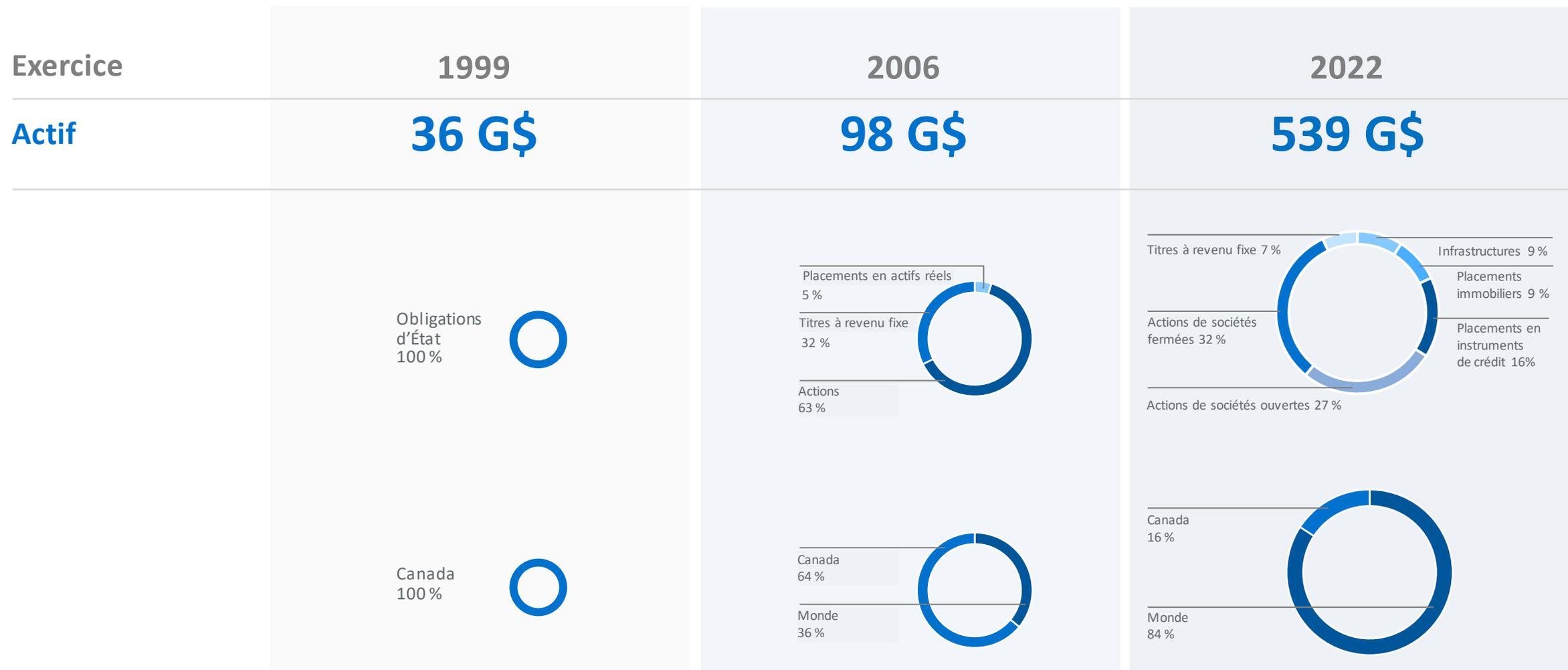
# 40 %

Volatilité inférieure<sup>1</sup> des rendements de la caisse par rapport à la volatilité de ceux du Portefeuille de référence<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Selon l'écart-type des rendements  
<sup>2</sup> Portefeuilles de référence regroupés

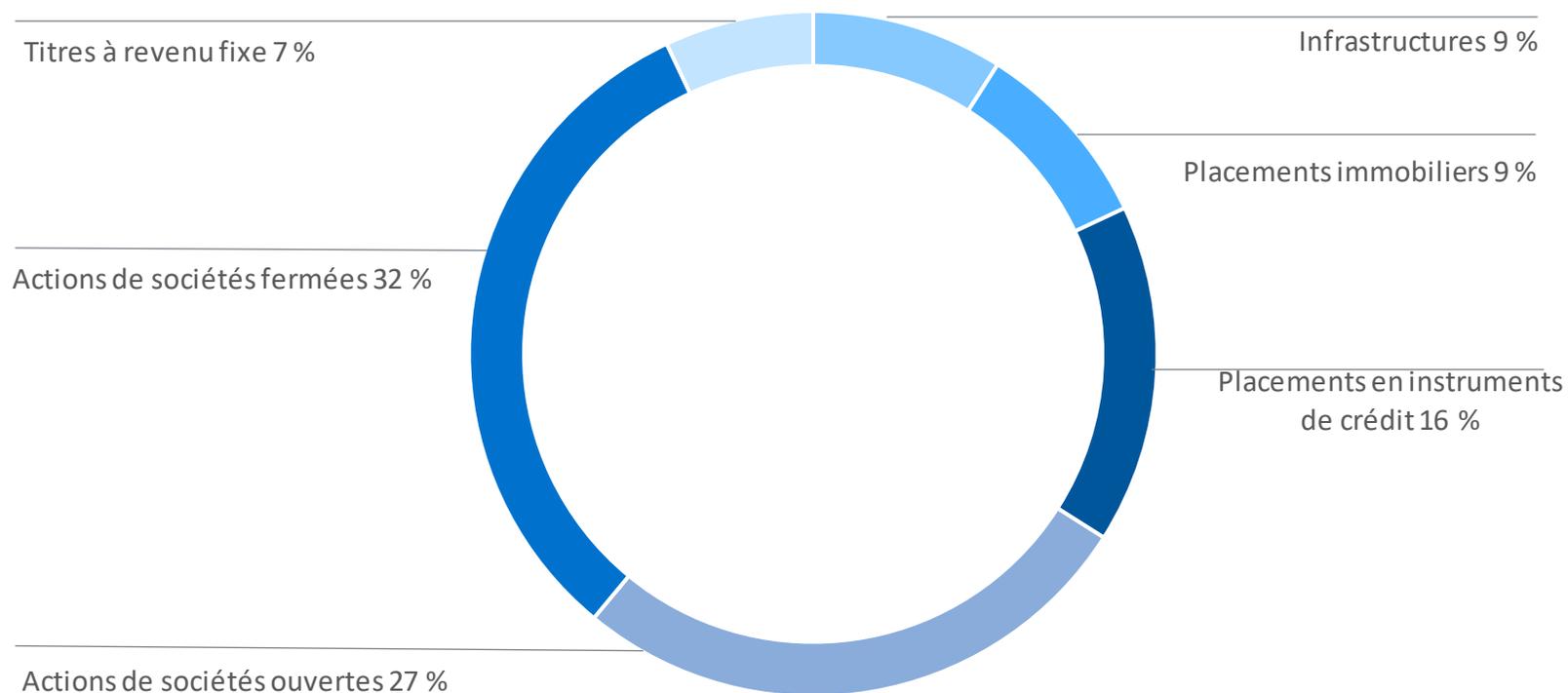
# Stratégie de placement

# À mesure que l'actif augmente, les stratégies de placement évoluent



# Plateforme à catégories d'actif multiples

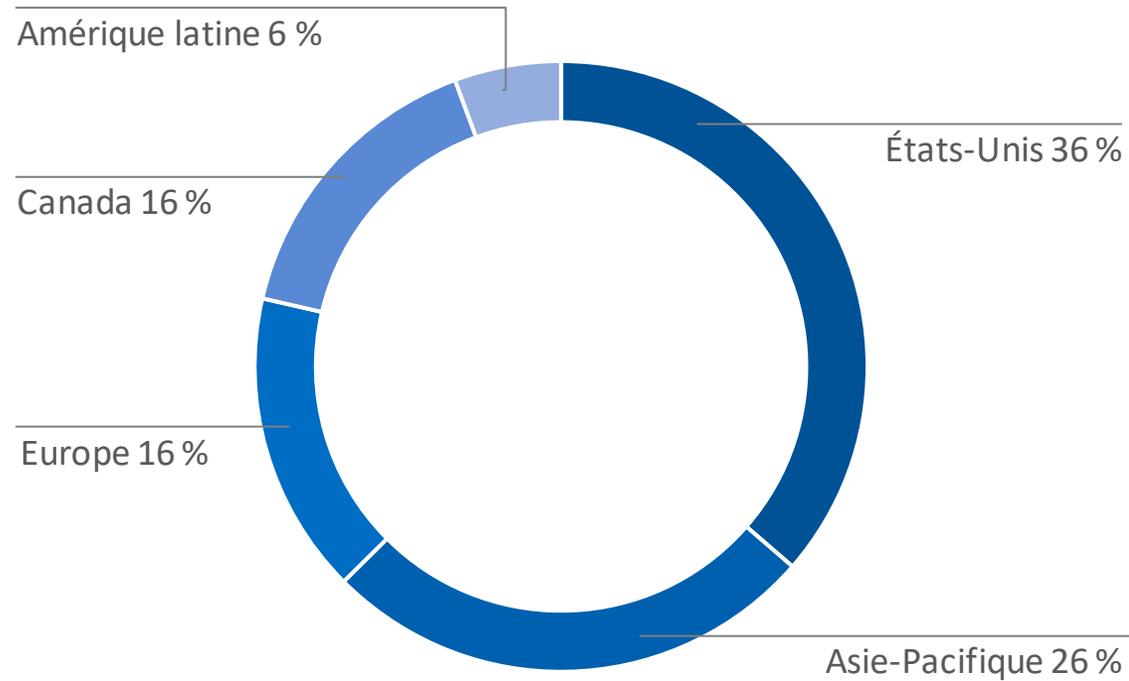
## Répartition des catégories d'actif Au 31 mars 2022



# Profil mondial

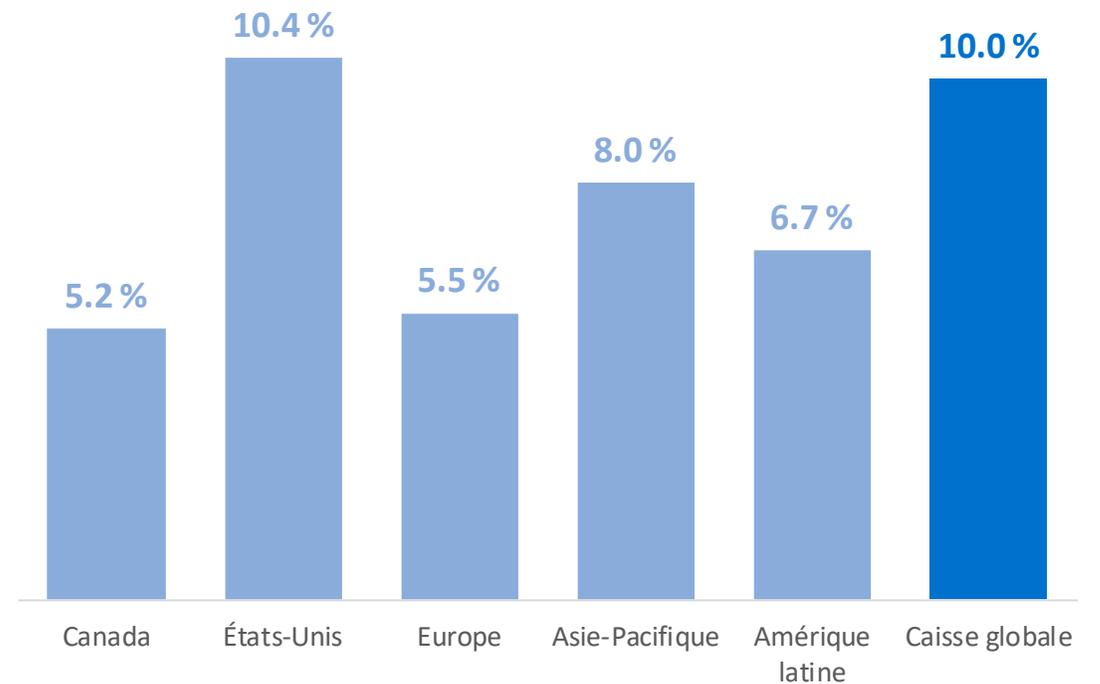
## % de l'actif net par région

Au 31 mars 2022



## Rendements nets annualisés

Période de cinq ans terminée le 31 mars 2022



# Faits saillants de l'exploitation

# Poursuite de l'exécution opérationnelle à l'exercice 2022

**Poursuivre l'expansion des programmes de placement et l'accroissement de notre présence mondiale**



Augmentation de 20 % du nombre d'employés à l'extérieur du Canada; augmentation de 16 G\$ des investissements dans les marchés émergents (22 % de l'actif)

**Examiner les occasions d'optimiser davantage le processus de conception et de construction du portefeuille**



Élaboration de nouveaux outils et de processus de surveillance optimisés; amélioration du cadre d'évaluation du rendement

**Accroître les capacités et l'utilisation de données complexes, d'analyses avancées, d'innovation et de technologie**



Développer une nouvelle expertise en s'associant à des experts chefs de file en science des données et en technologie

**Bonifier davantage nos pratiques intégrées de gouvernance et de gestion du risque**



Améliorations apportées à notre politique et à nos normes en matière de risque, y compris des méthodes de mesure du risque climatique

Un examen spécial, exigé par la *Loi sur l'OIRPC* et mené tous les six ans, a permis d'obtenir une opinion claire.

# Investir en vue d'atteindre zéro émission nette

**Nous avons annoncé que nous nous engageons à ce que notre portefeuille et nos activités soient neutres pour l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.**

Les mesures comprennent :

- continuer d'investir et d'exercer notre influence dans la transition de l'économie en tant qu'**investisseurs actifs**, plutôt qu'au moyen d'un désinvestissement généralisé;
- atteindre **zéro émission nette** pour les activités internes d'ici la fin de l'exercice 2023<sup>1</sup>;
- augmenter nos placements dans les actifs verts et de transition, les faisant passer de 67 milliards de dollars à au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030;
- renforcer notre nouvelle **approche de décarbonisation des placements** qui vise à obtenir des rendements intéressants en permettant la réduction des émissions et la transformation des activités dans des secteurs à fortes émissions.

<sup>1</sup> Pour les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 et pour les émissions liées aux voyages d'affaires, qui sont de portée 3.

## Nos principes en matière de changements climatiques

- **Principe 1** : Investir de façon à opérer une transition économique globale qui est nécessaire en raison des changements climatiques.
- **Principe 2** : Faire évoluer notre stratégie à mesure qu'émergent des solutions de transition et des normes mondiales en matière de décarbonisation.
- **Principe 3** : Tirer parti de notre influence pour créer de la valeur et atténuer le risque.
- **Principe 4** : Appuyer une transition responsable fondée sur nos principes et notre expertise en matière de placement.
- **Principe 5** : Rendre compte de nos actions, de leurs répercussions et des émissions de notre portefeuille.

# La caisse dégage le rendement prévu

---

Notre stratégie de placement contribue à la viabilité à long terme du RPC et maximise les rendements par les moyens suivants :

- ✓ **Un rendement à long terme exceptionnel**
- ✓ **Une saine gestion du risque**
- ✓ **Une gestion prudente des coûts**
- ✓ **Une marque mondiale concurrentielle**
- ✓ **Une excellence organisationnelle tout au long de la pandémie**